

Mercredi 4 mars 2020 à 14h
Golf Country Club de Nice

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans les comités départementaux, dans la catégorie U8, né(e)s en 2012 ou après, titulaires du drapeau vert / certificat médical à jour.
Liste des inscrits en fonction des index, puis de l'ordre d'arrivée des inscriptions au comité.

Index limité à 36

CONDITIONS PARTICULIERES

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueur(se)s et ne pas donner de conseils.

Les instruments de mesures ne sont pas autorisés.

FORME DE JEU

Strokeford sur P&P – *le joueur a 6 coups sur le P&P pour mettre sa balle dans le trou, sinon il ramasse la balle et marque 7 sur la carte.*

QUALIFICATION

Les 4 premiers joueur(se)s seront qualifié(e)s pour la ½ finale du Tour Départemental

ENGAGEMENT

L'engagement de chaque joueur(se) devra parvenir via la fiche d'inscription au comité, **avant le vendredi 28 février**, accompagné des droits d'inscription : **15€** (Chèque à l'ordre de CDGolf06). Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du chèque d'engagement.

COMITE DE L'EPREUVE

Arbitre : à définir

Membres de la commission sportive du CDGolf06